

MAIRIE
DE**KERMOROC'H**

22140

Envoyé en préfecture le 09/09/2026

Reçu en préfecture le 09/09/2026

Publié le

ID : 022-212200919-20260903-D26_03_09_0003-DE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H**
EN DATE DU 03 SEPTEMBRE 2026.

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yann BOURGES, maire.

Présents : Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, Émile MONFORT, Philippe GILLE, Séverine GUEGUEN, Marion ROUSSEAU, Delphine CALVEZ, Pierre GAUTIER, Éloïse RICHARD

Absents excusés : Emmanuel POULAIN

Procurations : Emmanuel POULAIN donne procuration à Yann BOURGES

Secrétaire de séance : Séverine GUEGUEN

Nombre de membres au conseil					11	Date convocation 25.08.2026
Nombre de présents					9	
Nombre de votants					10	
Pour	10	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 03-09-0003 - Objet : Devis Aér'eau control, nettoyage des hottes de cuisines des salles communales

Suite au contrôle annuel de l'APAVE, concernant le gaz dans les cuisines des salles, un devis pour le nettoyage des hottes de la salle Coquelicot et de la salle polyvalente à été demandé à l'entreprise Aér'eau control.

Le montant du devis est de 1080€ TTC.

Pour information, l'Apave a indiqué que l'entretien des hottes doit être annuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE le devis d'un montant de 1 080€ TTC pour le nettoyage des hottes des salles communales**
- **AUTORISE Mr le maire à signer le devis de l'entreprise Aér'eau Control pour le montant de 1 080€ pour le nettoyage des hottes.**

Pour copie conforme,
Pour Le Maire empêché,
Le Premier Adjoint
Hervé LE BRIS



La secrétaire,
Séverine GUEGUEN

Certifiée exécutoire par le 1^{er} adjoint, représentant le Maire empêché,

compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 11 septembre 2026 et de la publication le 11 septembre 2026.

